

Gevrey-Chambertin

2020

4 186 bouteilles



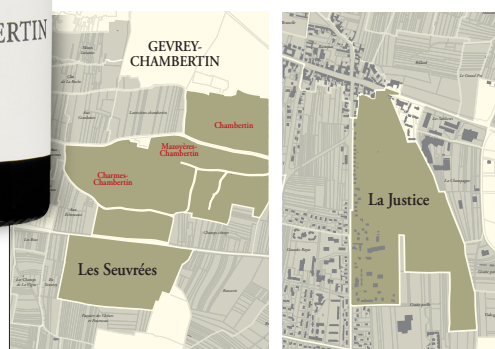
Ce Gevrey village, anciennement nommé « Justice des Seuvrées » est un assemblage de deux parcelles La Justice et Les Seuvrées. Ces deux climats se caractérisent par un sol argileux calcaire et combinent puissance et finesse. La Justice, située à l'extrême nord de la commune de Gevrey Chambertin propose des vins avec une certaine puissance aromatique. Situées à l'opposé, à l'extrême sud, la parcelle des Seuvrées produit des vins dont la finesse caractéristique provient de sa proximité avec le climat de Morey-Saint-Denis.

Ces deux parcelles opposées se caractérisent par un sol argilo-calcaire, conférant à ce vin une étonnante dualité, alliant puissance et finesse avec une grâce inimitable. Lors de sa dégustation, le vin dévoile un véritable ballet aromatique, où des notes subtiles de zest d'oranges, d'épices délicates et de poivre s'entrelacent harmonieusement.

Ce vin d'assemblage présente également des notes minérales, évoquant le fer et la vivacité du sang frais, lui ajoutant une profondeur captivante. Chaque bouteille incarne l'élégance et le raffinement propre à Gevrey-Chambertin.

Notes de dégustation

Le bouquet s'ouvre sur des arômes de fleurs et de framboises, suivi d'une texture délicate et veloutée. Les saveurs riches de fruits s'entrelacent harmonieusement avec des notes épicées bien équilibrées. Un vin raffiné.



Ce millésime d'exception produit en très faibles quantités dues aux fortes chaleurs estivales renoue avec le passé glorieux des grandes bourgognes. Après un hiver humide et doux, l'été 2020 se caractérise par un temps sec et chaud. Durant cette période, la vigne souffre du manque d'eau dès la floraison

provoquant une chute de rendements. Les vendanges sont très précoces et débutent fin août. Ce millésime précoce et ensoleillé présente de très beaux vins caractérisés par une fraîcheur ainsi qu'une tension remarquable avec une rare élégance de tanins soyeux et raffinés.

Ce millésime grandiose mérite tout le soin d'un vieillissement long en cave afin d'en révéler tout le potentiel. La fougue de ce millésime ainsi que son très bon équilibre permettront également de déguster les vins dans leur jeunesse sur des notes de fruits croquants complétés d'une évanescence florale.

Date de plantation	Superficie	Cépage	Alcool
1968 et 1986	1,51 ha	100 % pinot noir	13°

